

Le PGE Charente



EPTB *Charente*

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

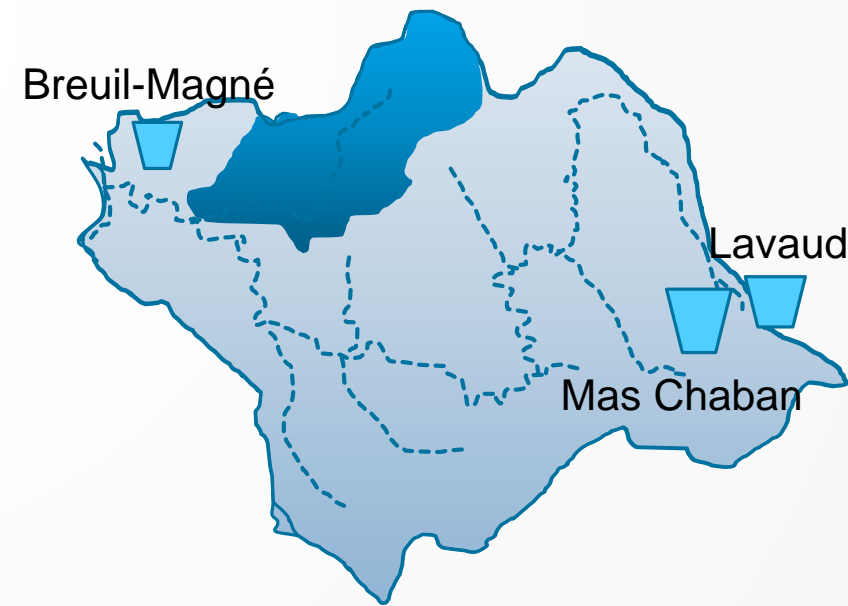


- 1976 : grande sécheresse
- 1989 : mise en service du barrage de Lavaud
- 1992 : Protocole de gestion des eaux du bassin de la Charente
- 1999 : mise en service du barrage de Mas Chaban
- 2004 : rédaction du « Plan de Gestion des Etiages » Charente
- 2015 : avenant au PGE Charente



LE PGE CHARENTE

- Bassin versant de la Charente
- Bassin en « ZRE » Zone de Répartition des Eaux
- Prélèvements en eau : 59% irrigation, 40% AEP, 1% industrie
- Soutien d'été : 24 million m³



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

LE PGE CHARENTE

Le PGE
Programme
de gestion
des étiages



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents

LE PGE CHARENTE

- L'EPTB Charente porte le PGE Charente



L'organisation

La Commission de suivi du PGE Charente se réunit 2 fois /an

- Suivre la mise en œuvre du PGE
- Préparer l'étiage, réaliser des bilans annuels de la ressource en eau
- Emettre un avis sur les projets relatifs à la gestion de l'étiage, proposer l'inscription au SDAGE de nouveaux points de suivis ou de nouvelles valeurs seuils, proposer l'adoption de nouveaux indicateurs de gestion
- Partager l'expérience et les connaissances acquises

Le Groupe de Travail du PGE (groupe technique)



EPTB Charente

Institution interdépartementale pour l'aménagement
du fleuve Charente et de ses affluents